

MODALITÉS DE SELECTION « SENIORS » 2023/2024

Natation Artistique

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition de la directrice des équipes de France. La liste des nageurs(ses) sélectionnés(es) en équipes nationales est soumise à l'approbation du comité directeur de la fédération.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

A ce titre, le Directeur Technique National, en lien avec la directrice des équipes de France, se réserve le droit, dans l'intérêt de l'Équipe de France, d'ajouter à tout moment de la saison la sélection d'un(e) nageur(se) ayant réalisé ou non les critères après examen du projet de l'athlète, de la qualité de sa mise en œuvre, de son comportement ou en cas de blessure.

La participation à l'ensemble des étapes de préparation et de sélection proposées est obligatoire.

Les performances de la saison 2021/2022 et 2022/2023 pourront être prises en compte pour les sélections de la saison 2023/2024.

Les sélections seront validées par le DTN et soumises à l'approbation du Comité Directeur de la FFN.



CALENDRIER INTERNATIONAL

Le calendrier présenté ci-dessous (compétitions et stages) n'est que prévisionnel, il pourra évoluer en fonction des événements internationaux.

Compétitions de références :

- Championnats d'Europe lieu et date non déterminés

Test Event Mai 2024 à Paris

Jeux Olympiques du 5 au 10 Août 2024 à Paris

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES

Du Octobre 2023
 Décembre 2023
 Janvier 2024
 Février 2024
 Stage chorégraphique (INSEP)
 Stage de préparation (In Réunion)
 Stage de préparation (INSEP)

Avril 2024 Stage de préparation Test Event(INSEP)
Mai/Juin 2024 Stage de préparation (lieu à déterminer)
Mai/Juin 2024 Stage de préparation (lieu à déterminer)

Juillet 2024 Stage de préparation JO(INSEP)

NB : En fonction des choix de participations à des étapes de World Series FINA, d'autres stages pourront être programmés.



I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 Nageuses concernées :

La sélection est ouverte aux nageuses du Collectif Senior du Centre National d'entraînement de l'INSEP (exception faite pour le solo garçon et/ou duo mixte).

NOM & PRENOM		CLUB
ALAVEZ Laelys	2007	GPS CORBEIL-ESSONNES AQUATIQUE
BAYANDINA Anastasia	1996	BALLET NAUTIQUE DE STRASBOURG
BAYANDINA Daria	1996	BALLET NAUTIQUE DE STRASBOURG
DISBEAUX Manon	2000	PAYS D'AIX NATATION
ESNAULT Ambre	2002	PAYS D'AIX NATATION
GONZALEZ Laura	2000	PAYS D'AIX NATATION
GUERMOUD Mayssa	2002	PAYS D'AIX NATATION
JAILLARDON Oriane	2005	GPS CORBEIL-ESSONNES AQUATIQUE
JANVIER Claudia	2003	PAYS D'AIX NATATION
LUNEL Romane	2004	CLUB LEO LAGRANGE NATATION NANTES
PLANEIX Éve	2000	BALLET NAUTIQUE DE STRASBOURG
TREMBLE Charlotte	1999	AQUARINES PONTAULT COMBAULT
TREMBLE Laura	1999	AQUARINES PONTAULT COMBAULT

1.2 Conditions de participation aux Championnats de France :

Les nageuses non qualifiées au fur et à mesure des différentes étapes de sélection des Ballets d'Équipe et acrobatique pourront être autorisées à nager avec leurs clubs aux Championnats de France en fonction des opportunités de leur calendrier sportif.

1.3 Les aspects médicaux :

Toutes les candidats(e)s à l'Équipe de France Senior sont tenu(e)s d'effectuer les bilans médicaux correspondant au suivi médical règlementaire.



II – SÉLECTION BALLET D'EQUIPE

ÉTAPES DE SÉLECTION

PARTIE 1

<u>1ère étape</u>: Décembre 2023 : évaluation individuelle et collective des nageuses et sélection de 6 nageuses titulaires maximum sur l'équipe technique.

Contenu: Chorégraphies 2023/2024

<u>2ème</u> étape : Janvier 2024 : évaluation individuelle et collective des nageuses et sélection de 6 nageuses titulaires maximum sur l'équipe acrobatique.

Contenu: Chorégraphies 2023/2024

<u>3ème étape</u> : Février 2024 : **sélection du collectif de 6 nageuses titulaires max de**

l'équipe libre.

Contenu: Chorégraphies 2023/2024

<u>4ème étape</u>: Avril 2024: sélection du collectif des 10 nageuses retenues pour

participer au test event.

Contenu: chorégraphies 2023/2024

<u>5ème</u> étape: Mai 2024: à la suite du Test Event sélection d'un collectif de 10 nageuses (8 titulaires et 2 remplaçantes) retenues pour la suite de la préparation olympique.

Contenu: chorégraphies 2023/2024

6ème étape : Juillet 2024 au plus tard : sélection de la nageuse remplaçante officielle

lors des jeux olympiques

TABLEAU RECAPITULATIF SELECTION DU BALLET D'EQUIPE

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
1	Décembre 2023	Chorégraphies 2023/2024 Évaluations technique, physique, artistique	6 nageuses titulaires max pour l'équipe technique
3	Janvier 2024	Chorégraphies 2023/2024 Évaluations technique, physique, artistique	6 nageuses titulaires max pour l'équipe acrobatique
3	Février 2024	Chorégraphies 2023/2024 Évaluations technique, physique, artistique	6 nageuses titulaires max pour l'équipe libre
4	Avril 2024	Chorégraphies 2023/2024 Évaluations technique, physique, artistique	10 nageuses + collectif de 6 remplaçantes retenues pour participer au test event



5	Mai 2024	Chorégraphies 2023/2024 Évaluations technique, physique, artistique	10 nageuses (8 titulaires et 2 remplaçantes) retenues pour la suite de la préparation olympique
6	Juillet 2024 au plus tard	Chorégraphies 2023/2024 Évaluations technique, physique, artistique	sélection de la nageuse remplaçante officielle lors de jeux olympiques.

Les nageuses, qui constituent le Collectif Senior du Centre National d'Entrainement, non sélectionnées sur les étapes 1 à 4 pourront suivre la préparation aux compétitions.

Les nageuses devront avoir un comportement en adéquation avec le haut niveau (engagement, évolution des performances, hygiène de vie). En cas de blessure grave, empêchant la pratique sportive d'une ou plusieurs nageuses durant une période longue mettant en péril la sélection ou la participation de la France aux compétitions de référence, un processus de sélection d'équipe serait mis en place. La direction technique nationale se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires.

III - SÉLECTION DUO

Au regard des résultats et observations des deux dernières saisons, les nageuses présélectionnées sur les épreuves de duo seront :

- Anastasia BAYANDINA
- Ève PLANEIX
- Daria BAYANDINA
- Romane LUNEL

ÉTAPE DE SÉLECTION POUR LE COLLECTIF DUO

<u>1ère étape</u>: INSEP Octobre 2023 : sélection de 4 nageuses max pour compléter le collectif duo de la saison 2023/2024.

Contenu : évaluation des éléments techniques, partie de ballet. technique, présence, condition physique.

<u>2ème</u> étape : entre Janvier et Avril 2024 : sélection des 2 nageuses titulaires et de la nageuse remplaçante du duo sur une épreuve de sélection organisée à l'insep et ou une compétition sélective.

ETAPE	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
1	Octobre 2023	Éléments technique et partie de ballet. Évaluations technique, physique, artistique	4 nageuses max
2	Entre Janvier et Avril 2024	Éléments technique et partie de ballet. Évaluations technique, physique, artistique	sélection des 2 nageuses titulaires et de la nageuse remplaçante du duo



Les nageuses devront avoir un comportement en adéquation avec le haut niveau (engagement, évolution des performances, hygiène de vie). En cas de blessure grave, empêchant la pratique sportive d'une ou des deux nageuses durant une période longue mettant en péril la sélection ou la participation de la France aux compétitions de référence, un processus de sélection de duo serait mis en place. La direction technique nationale se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires.

IV - SÉLECTION SOLO

La participation de la France aux épreuves solo sera étudiée en fonction de la sélection et de la préparation de l'équipe.

Au regard des résultats et observations des saisons passées, les nageuses suivantes pourront être sélectionnées sur les épreuves de solo:

- Mademoiselle Oriane JAILLARDON
- Mademoiselle Laelys ALAVEZ

La nageuse devra avoir un comportement en adéquation avec le haut niveau (engagement, évolution des performances, hygiène de vie). En cas de blessure grave, empêchant la pratique sportive de cette nageuse durant une période longue mettant en péril la sélection ou la participation de la France aux compétitions de référence, un processus de sélection de solo serait mis en place. La Direction Technique Nationale se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires.

V - SÉLECTION DU DUO MIXTE

En raison du caractère récent de cette épreuve, le Comité de Sélection évaluera le niveau des duos mixtes français lors des Championnats de France ou évaluations nationales afin d'estimer la pertinence de participation à un évènement international pour le ou les meilleurs duos mixtes.

VI-SÉLECTION DU SOLO GARÇON

Au regard des résultats et observations des saisons passées, le nageur suivant pourra être sélectionné sur les épreuves de solo:

Monsieur Quentin RAKOTOMALALA

VII- EVALUATION & JURY

Comité de sélection : Les évaluations pourront être menées par un jury composé de :

Entraîneurs Nationaux : Mesdames Julie Fabre/ Laure Obry/ Delphine Maréchal/ Annabelle Piednoir

Juges internationaux Technical Controler

Un représentant du cercle de compétence sera invité à assister aux sélections.



Ce comité de sélection, évaluera l'ensemble des étapes de sélection et proposera la sélection au Directeur Technique National qui la proposera au Comité Directeur.

Les critères de jugement et de sélection

- Évaluation physique et technique :
 - Précision des positions / Extension et ligne de jambe et des pointes de pieds /Hauteur / Stabilité / Souplesse (tests) / Exécution des techniques de propulsion / Endurance (Contrôle sur l'ensemble de l'épreuve) / Qualités d'exécution / Amplitude dans les figures / Synchronisation avec la musique / Respect de la synchronisation entre nageuses / Respect des formations.
- Évaluation artistique :
 - o Interprétation musicale / Manière de se présenter / Créativité
- Évaluation du comportement :
 - o Engagement dans l'entrainement / Respects des règles / Intégration et participation dans la vie du collectif.
- *Pour le duo et l'équipe : homogénéité entre les nageuses

Les étapes de sélection se dérouleront à l'INSEP et à huis clos.

DEROGATION

Le Directeur Technique National, en qualité de sélectionneur des Équipes de France, est habilité à saisir, sur justification dûment motivée, le Comité Directeur de toute sélection qui ne serait pas incluse dans les dispositions et modalités énoncées ci-dessus.